

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Morsang Sur Seine, légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de M. Olivier PERRIN, Maire.

Conseillers présents : Olivier PERRIN, Sophie BRATIGNY, Pascale BOISSARD, Martine BOUTEILLER, Frédéric LANDRIEU, Thierry GAUTTIER, Sébastien PICOT, Marie-Anne RIGAL, Claude POUGES, Arnaud MARIN

Conseillers représentés : Elisabete ABREU (donne pouvoir à Sébastien PICOT), Samantha LEMAIRE (donne pouvoir à Arnaud MARIN), Aymeric TOURNAY (donne pouvoir à Sophie BRATIGNY), Christelle PERRODIN (donne pouvoir à Marie-Anne RIGAL), Stéphane COLLIN (donne pouvoir à Olivier PERRIN)

Secrétaire de séance : Claude POUGES

POINT N°1- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CARTES DE TRANSPORT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les montants de la participation de la Commune pour l'année scolaire 2022/2023 pour les cartes de transports scolaires :

Carte Optile (carte scolaire bus) :

- 70 € pour les collégiens

Carte Imagine'R :

- 95 € pour les collégiens

- 100 € pour les lycéens et étudiants

- 15,45 € pour les boursiers

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les contrats proposés par l'agence Imagine'R.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 20 mai 2022 à 20 heures.

La séance est levée à 21h.

Olivier PERRIN

Claude POUGES

Sophie BRATIGNY

Secrétaire de séance

Martine BOUTEILLER

Thierry GAUTTIER

Sébastien PICOT

Pascale BOISSARD

Marie-Anne RIGAL

Arnaud MARIN

Frédéric LANDRIEU